

SAVOIR GÉRER LA DSN ET SES RÉFÉRENCES CONTRATS

Objectif pédagogique :

- Comprendre le fonctionnement et les obligations liées à la Déclaration Sociale Nominative (DSN).
- Identifier les références contrats en DSN et leur rôle dans la déclaration sociale.
- Paramétrer et contrôler les données issues du logiciel de paie.
- Gérer les événements liés au contrat de travail (embauche, arrêt de travail, fin de contrat).
- Sécuriser la DSN et corriger les anomalies.



SAVOIR GÉRER LA DSN ET SES RÉFÉRENCES CONTRATS

Programme de la formation

➤ **Module 1 : comprendre le fonctionnement et les obligations liées à la Déclaration Sociale Nominative (DSN)**

3 h

HT
350€

Historique et objectifs de la DSN
Les obligations légales et le calendrier déclaratif
Les organismes destinataires des données sociales
Les principes de la norme NEODES

Objectif pédagogique :



- Identifier les organismes destinataires des données transmises via la DSN.
- Comprendre les obligations légales et le calendrier déclaratif.

➤ **Module 2 : structure et fonctionnement de la DSN**

Les blocs DSN
La DSN mensuelle
La DSN événementielle

Objectif pédagogique :



- Identifier les principaux blocs de la DSN (entreprise, individu, contrat, rémunération).
- Distinguer la DSN mensuelle des DSN événementielles.
- Comprendre le rôle des données issues du logiciel de paie dans la DSN.

PUBLIC

- Responsable paie
- Gestionnaire de paie
- Collaborateurs comptables
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

- Savoir naviguer sur internet
- Maîtriser les fondamentaux de la paie
- Disposer d'une expérience en gestion de la paie
- Disposer d'une caméra et d'un micro.

DUREE

3 heures

TARIF

350€ HT

LIEU

Distanciel

SAVOIR GÉRER LA DSN ET SES RÉFÉRENCES CONTRATS

➤ Module 3 : les références contrats en DSN

Définition de la référence contrat
Identification du contrat dans la DSN
Création et suivi des références contrats
Cohérence entre logiciel de paie et DSN



Objectif pédagogique :

- Définir la référence contrat et son rôle dans la DSN.
- Identifier les informations nécessaires à la création et au suivi des contrats déclarés.
- Assurer la cohérence des références contrats entre le logiciel de paie et la DSN.

Cas pratique : étude d'une fiche de paramétrage

➤ Module 4 : gestion des événements du contrat

Embauche et début de contrat
Suspension du contrat (maladie, congé maternité...)
Fin de contrat et signalement DSN
Gestion des situations particulières :
 changement de contrat
 succession de CDD
 transfert de contrat



Objectif pédagogique :

- Identifier les événements à déclarer en DSN (arrêt de travail, fin de contrat, reprise).
- Comprendre l'impact des événements du contrat sur la DSN mensuelle et événementielle.
- Déclarer et sécuriser correctement les situations particulières liées au contrat de travail.

SAVOIR GÉRER LA DSN ET SES RÉFÉRENCES CONTRATS

➤ Module 5 : contrôle et sécurisation de la DSN

Lecture du tableau de bord DSN (Net Entreprises)
Analyse des retours (CRM, anomalies)
Régularisations et corrections
Bonnes pratiques pour fiabiliser les données



Objectif pédagogique :

- Lire et analyser le tableau de bord DSN et les comptes rendus métiers (CRM).
- Identifier les anomalies de déclaration.
- Mettre en œuvre les corrections nécessaires dans le logiciel de paie.
- Appliquer les bonnes pratiques pour fiabiliser la DSN et éviter les rejets et la DSN de substitution.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens pédagogiques

Présentation du contexte légal et réglementaire
L'ensemble des supports seront envoyés par mail au début de la formation
Exercices et cas pratiques
Échange entre le formateur et l'apprenant en visioconférence.

Moyen techniques

La formation se déroule en visioconférence.
Le matériel nécessaire pour suivre la formation :
Un ordinateur + téléphone
Disposer d'une connexion internet correcte
Disposer d'une adresse mail
Avoir une webcam et hautparleur en état de fonctionnement

Moyen d'encadrement

Le responsable pédagogique et technique est également le formateur de la formation.
Le formateur bénéficie de plusieurs années d'expérience dans la paie et également sur le logiciel SILAE.
L'ensemble des moyens d'encadrement respecte les exigences qualité de la formation professionnelle.

Suivi, Évaluation et Satisfaction.

Avant la formation

Un questionnaire d'analyse des besoins permet l'adaptation et l'individualisation du parcours en tenant compte notamment des situations de handicap.

A l'entrée en formation

Un questionnaire de positionnement sera envoyé par email à l'apprenant ou son responsable afin d'évaluer ses connaissances vis-à-vis du métier de la paie et ainsi adapter la formation.

En cours de formation

Des exercices, des mises en situation des stagiaires permettent le suivi pédagogique et l'évaluation de l'acquisition des compétences.

En fin de formation

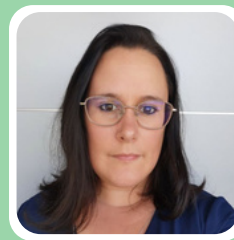
Un QCM final à la fin de la formation sera envoyé par email afin d'évaluer les acquis en fin de formation.

Une attestation de fin de formation est délivrée aux stagiaires.



Bruno Quinquis

Expert paie et logiciel Silae



Pauline Peronnet

Expert paie et droit social

Accessibilités pour les personnes en situation de handicap

Vous êtes une personne en situation de handicap ?

Nous mobilisons les expertises, outils et réseaux nécessaires pour nous aider à accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

Téléchargez dès maintenant la liste des partenaires du territoire AURA qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes et que nous pourrions solliciter pour nous accompagner dans cette démarche.

https://www.agefiph.fr/nouvelle-aquitaine	14 bd Chasseigne 86000 POITIERS 0800 11 10 09
https://www.capemploi-79.com/	451 Av. de paris 79000 Niort 05.49.79.99.77
https://www.mdpsh.fr/	68 rue Alsace Lorraine 79000 Niort 05.49.04.41.30
https://www.handicap-info.fr/	15 bis rue du Comte de la Suze 90000 BELFORT contact@handicap-info.fr
www.fiphfp.fr	https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=3954
https://crfh-handicap.fr/	Liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
http://www.dianostic-handicap.fr	Diagnostic Handicap – André RICCI 7, chemin de la Ferme 90850 Essert Tél : 03.84.28.47.71 contact@diagnostic-handicap.fr

Chaque région définit et met en œuvre un Programme Régional d'Accès à la Formation et la Qualification des Personnes Handicapées (PRAFQPH) en concertation avec l'ETAT, le service public de l'emploi, l'AGEFIPH (Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), le FIPHP (Fonds pour l'insertion professionnelle des Personnes Handicapées), les organismes de protection sociales, les partenaires sociaux et associations représentatives des personnes handicapées.